

## **COMMUNIQUÉ**

### **Le Service de sécurité incendie de Senneterre fait son bilan aux municipalités membres**

***Senneterre, le 10 janvier 2020*** – C’est le mardi 7 janvier dernier que les officiers du Service de sécurité incendie ont fait le bilan 2019 aux municipalités membres, soit la Ville de Senneterre, la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et la Municipalité de Belcourt. Effectué chaque année, ce bilan permet aux municipalités de mesurer l’ampleur des interventions effectuées par le Service, les types d’interventions exécutées et l’efficacité du Service.

En 2019, le Service de sécurité incendie a été appelé sur 58 interventions dont 19 fausses alarmes. « *À ce niveau, la vigilance des citoyens est requise et les informations sur leur système d’alarme doit être à jour* » a mentionné le directeur du Service de sécurité incendie, M. Daniel Skene.

En collaboration avec la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l’Or, le Service de sécurité incendie a poursuivi son travail d’inspection de bâtiments à risque élevé sur le territoire. Quatre interventions ont été nécessaires en milieu isolé, dont une en entraide avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Val-d’Or. Le Service a également été présent lors d’activités communautaires, telles que le Rendez-vous du citoyen, Senneterre à pied et l’Halloween.

*« Le recrutement de nouveaux effectifs demeure un défi! Être pompier requiert beaucoup d’heures de formation et c’est un engagement citoyen important »,* a mentionné M. Marc Bélanger, directeur adjoint. Pour 2020, le recrutement de nouveaux pompiers et de nouvelles pompières sera une priorité pour le Service de sécurité incendie. *« Faire partie de cette équipe de bénévoles est une implication très valorisante sur une base personnelle, autant pour les hommes que pour les femmes, et c’est une belle façon de servir sa communauté »,* a-t-il ajouté.

De plus, le devis pour l’acquisition d’une nouvelle autopompe de 1 700 gallons sera finalisé pour une acquisition en 2021. Les municipalités se penchent également sur l’engagement d’une ressource permanente pour supporter le Service dans les tâches administratives et organisationnelles.

À propos du Service de sécurité incendie de Senneterre, 23 pompiers sont en fonction, dont six officiers. La Ville de Senneterre, la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et la Municipalité de Belcourt en sont propriétaires à parts égales à la hauteur de leur richesse foncière.

— 30 —

Source : Daniel Skene, directeur du Service de sécurité incendie  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296  
[info@ville.senneterre.qc.ca](mailto:info@ville.senneterre.qc.ca)